

Pour un village citoyen et écologique



Questions portées par André-Louis ROY des Amis de la Terre Côte-d'Or aux candidats des municipales à Arc sur Tille

L'Agenda 21 est le plan d'action pour le XXI^{ème} siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. Arc sur Tille n'a pas encore d'Agenda 21, alors que des départements et localités bourguignonnes sont déjà inscrites ou prêts à s'inscrire dans une démarche type Agenda 21, participative et garante d'un engagement collectif dans le développement durable.

QUESTION 1 : Pouvez-vous vous engager à devenir acteur et à mettre en place ce type de démarche durant la prochaine mandature en réunissant administrations, entreprises, associations et citoyens ?

L'air est le premier besoin fondamental pour l'Homme.

La pollution de l'air est génératrice de maladies nouvelles (cancers, malformations, déclin spermatique, etc ...). Le Grenelle de l'environnement a insisté sur l'aspect extrêmement polluant du trafic routier et de l'usage de plus en plus prégnant de l'automobile.

QUESTION 2 : Quelle est votre position sur l'usage de l'automobile dans notre commune ? Êtes-vous prêts à favoriser l'usage de transport plus doux, tel que le vélo et la marche à pied ? Êtes-vous prêts à considérer que la ville est d'abord au service des habitants avant de se plier à l'usage immodéré de l'automobile ? Êtes-vous prêts à favoriser et encourager les transports collectifs vers l'agglomération de Dijon, afin de dissuader les Assetillois de prendre leur automobile ?

Les aménagements dédiés au vélo sont inexistantes (ou ont disparu (cf l'aménagement de la RD) à Arc sur Tille. Des investissements sont souhaitables pour en voir la pratique se répandre.

QUESTION 3 : Quelles ambitions avez vous pour que le vélo et la marche à pied deviennent des moyens de transport considérés comme de même importance que le transport motorisé ? Êtes-vous prêts à construire des pistes cyclables et des voies piétonnes sécurisées ? Comment envisager des connexions avec les villes voisines, Dijon et Quétigny notamment ?

L'eau est le deuxième besoin fondamental pour l'Homme.

L'eau dans notre commune et les communes avoisinantes situées sur les versants Tille et Norges est en danger. Certes, au regard des normes et des statistiques, la qualité de l'eau apparaît bonne à Arc sur Tille: <http://www.quechoisir.org/app/carte-eau/> . Mais nous ne devons pas nous cacher la manière artificielle dont cette eau « normée » est obtenue.

QUESTION 4 : Que pensez vous faire pour maintenir voire améliorer la qualité de l'eau que nous ingurgitons ? Que pensez vous faire pour informer les habitants sur la qualité de l'eau ? Ne pensez-vous pas qu'il conviendrait de distinguer une eau domestique comme nous la connaissons aujourd'hui, d'une eau physiologiquement saine pour notre organisme ?

De grandes villes, mais des plus petites aussi, ont cessé de confier au privé la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, leur permettant de reconquérir toutes les compétences dont elles disposaient avant la décision de DSP (délégation de service public) afin de maîtriser durablement les coûts de production, mais surtout de maîtriser la qualité de l'eau qui nous ingurgitons.

QUESTION 5 : Envisagez-vous de passer en régie publique de l'eau et de l'assainissement, ou sous la forme d'une Société publique locale, en collaboration avec les communes voisines, afin de maîtriser la qualité de cette eau pour l'avenir ? Si oui, que pensez vous de l'intégration d'un collège de citoyens aux décisions de la régie ou de la société publique qui serait en charge de ce besoin vital ?

Arc sur Tille a déjà fait beaucoup d'effort dans l'usage des pesticides pour lutter contre les mauvaises herbes, et c'est très bien. Certaines villes en ont aboli totalement l'utilisation.

QUESTION 6 : Pensez-vous maintenir cet effort à l'avenir ? Êtes-vous prêts à mettre en place des solutions non polluantes pour l'eau ?

Arc sur Tille est située sur les versants des rivières Tille et Norges, portant le site nucléaire de Valduc. Les normes relatives aux rejets admissibles vont être modifiées dans un rapport de 1 à 4 pour le tritium.

QUESTION 7 : Que pensez-vous faire pour être en capacité d'informer la population des conséquences sanitaire sur l'eau potable d'une telle demande ?

La nourriture est le troisième besoin fondamental pour l'Homme.

La filière BIO, produite localement, a de la peine à se mettre en place dans notre société malgré le gros potentiel local tant pour la production que pour la consommation locale, notamment vers Dijon et son agglomération.

QUESTION 8 : Êtes-vous prêts à contribuer à la structuration d'une filière BIO, produite localement, en concertation avec les agriculteurs d'Arc sur Tille, la communauté d'agglomération de la Plaine des Tilles et la communauté d'agglomération du grand Dijon, mais aussi avec les administrations prêtes à soutenir une telle démarche sur un temps long ?

De plus en plus de communes proposent plus de 25% d'aliments bio dans la restauration collective des écoles. Arc sur Tille a suivi ce chemin, est c'est très bien pour les enfants. Mais cette restauration n'est pas encore produite localement.

QUESTION 9 : Pensez-vous produire ces repas localement à l'avenir ? En matière de sensibilisation vers une alimentation moins carnée, plus équilibrée, recourant à des aliments moins consommateurs d'eau et d'énergie. Pensez vous pouvoir intégrer des journées de découvertes de l'alimentation végétarienne durant la prochaine mandature ?

Logement à Arc sur Tille

Arc sur Tille s'étale de plus en plus sur les terres agricoles. Le PLU a favorisé la lapidation des terres agricole, telle que le clos Mangey dernièrement.

QUESTION 10 : La mise aux normes du Grenelle pour le PLU ne pourraient-elles vous inviter à aller dans le sens du lancement d'un PLU intercommunal permettant de limiter la consommation des terres agricoles et forestières et autres espaces propices à la biodiversité et à la culture maraîchère ?

Les logements sociaux sont quasi inexistant à Arc sur Tille. Cela n'a pas été la priorité ni la volonté des précédentes mandatures.

QUESTION 11 : Pensez vous que des logements sociaux répondant aux différentes périodes de la vie (jeunes couples, personnes seules, seniors, etc ...) , puissent émerger à Arc sur Tille ?

Les projets d'écoquartiers, co-construits par les futurs utilisateurs, sont inexistant à Arc sur Tille.

QUESTION 12 : Pensez vous qu'un écoquartier, moins consommateur de terres agricoles, puisse émerger à Arc sur Tille en concertation avec les habitants et les futurs habitants d'Arc sur Tille durant la prochaine mandature ?

Énergie à Arc sur Tille

Arc sur Tille ne participe pas à l'accompagnement de tous les particuliers qui souhaitent se doter d'équipements écologiques pour l'habitation (panneaux solaires thermiques, panneaux solaires photovoltaïques, chauffages au bois performants, récupération d'eau de pluie, isolation renforcée,...). Ce marché de l'énergie est laissé en pâture à des sociétés "off-shore" (hors département) peu soucieuses de la qualité des installations, de leur efficacité et de leur rentabilité.

QUESTION 13 : Que pensez vous d'un programme d'aide et de recommandation développé par la commune ? Quelles sont vos propositions ? Pourriez-vous engager un sondage de satisfaction-client relative à l'installation des panneaux solaires à Arc sur Tille ?

Arc sur Tille est consommatrice d'énergie pour les infrastructures et équipements de la ville.

QUESTION 14 : Êtes-vous prêts à mettre en ligne sur Internet au moins une fois par an les consommations de la ville en électricité, gaz, essence, eau et à vous engager à réduire ces consommations par des actions de sobriété et d'efficacité ?

L'adhésion à un fournisseur d'électricité d'origine 100 % renouvelable contribue au développement des EnR (Énergie Renouvelable).

QUESTION 15 : Êtes-vous prêts à abonner la ville d'Arc sur Tille à un fournisseur d'électricité d'origine 100 % renouvelable ? L'adhésion à un tel fournisseur contribue au développement des EnR (Énergie Renouvelable). Partager vous ce point de vue ?

Le bois-énergie est une EnR très complexe, ne devant provenir que d'une production locale ou des déchets de la filière bois d'œuvre, qui seule contribue à la captation du CO2.

QUESTION 16 : Quels moyens envisagez vous pour garantir que le bois-énergie soit réellement une EnR pour Arc sur Tille, les villes et les villages environnants ?

*Arc sur Tille est doté de centaines de **lampadaires** et d'une pratique de l'éclairage public qui datent d'un autre temps. Ceci engendre un gaspillage énergétique énorme, une pollution lumineuse pour la flore, la faune, mais aussi pour le biorythme de l'Homme. La contemplation du ciel nocturne est une ressource gratuite pour notre apaisement.*

QUESTION 17 : Que comptez vous faire pour lutter contre la pollution lumineuse engendré par ces lampadaires ? Que comptez vous faire pour faire baisser la note de ce poste énergétique ? Que pensez-vous faire pour lutter contre la psychose qui consiste à croire que l'éclairage public serait facteur de sécurité ?

Se réaliser à Arc sur Tille

Le PIB et la "croissance" ne sont pas des indicateurs reflétant le bonheur des humains.

QUESTION 18 : Pensez vous mettre en place un indicateur de "bien vivre" (comme cela existe déjà dans certaines villes et villages français), appliqué à Arc sur Tille ?

La proximité de la ville de Dijon, nous amène à voir se développer des comportements rurbains, chacun dans sa boîte ou devant sa boîte (voiture, maison, téléviseur, smartphone, etc), chacun centré sur soi.

QUESTION 19 : Pensez vous favoriser une vie de village ? Un village où chacun se connaît et se reconnaît ? Un village où on recommence à se dire BONJOUR, a minima ?

Selon un proverbe africain, pour éduquer un enfant, il faut tout un village.

QUESTION 20 : Comment favoriser le dialogue inter-générationnel ? Comment prendre en compte les besoins des jeunes générations qui seront les adultes de demain ? Comment leur construire un cadre de vie dont ils seront fiers, dont ils auront connu et vécu les prémices, dont ils pourront parler et qui leur donnera le goût de revenir au village devenu certes plus vieux, mais plus résilient ?

La prise en compte de la biodiversité est un facteur important pour le bien être des populations.

QUESTION 21 : Que comptez vous faire pour améliorer la prise en compte de la biodiversité à Arc sur Tille et dans la communauté de commune, notamment autour du lac ? Les subventions Loisirs Nature vont-elles être enfin utilisées comme il se doit ? Un inventaire faune-flore est préconisé par l'UNEP ? Envisagez vous de le réaliser, et d'en déduire un plan de gestion adapté ?

La participation citoyenne et démocratique est essentielle pour prendre en compte toutes les mesures nécessaires et à mettre en œuvre pour un développement harmonieux de notre commune.

QUESTION 22 : Êtes-vous prêts à mettre en place une commission extra-municipale dédiée à l'environnement, dans un esprit de démocratie participative ? Dans la négative, qu'envisageriez vous pour que les citoyens soient mieux associés aux décisions touchant à leur cadre de vie ?

La résilience d'une société est la capacité de cette société à résister aux chocs environnementaux devenus inévitables ; chaque jour nous en apporte les signes annonciateurs (dérèglement climatique, inondations, tempêtes, pic pétrolier). Au fil du temps, nous avons perdu cette capacité à réagir. Bien d'autres questions se posent pour répondre à ces chocs et qui, elles aussi, un jour ou l'autre, devront trouver une réponse. Ce questionnaire est loin d'être exhaustif. Il a été volontairement limité aux besoins fondamentaux de l'Homme. Il peut être poursuivi sur le même principe lors de la prochaine mandature, afin d'initier un réel changement dont nous pourrions tous être fiers.

Le concept de « Ville en transition » est apparu en 2008 en Angleterre puis en Irlande. Depuis cette date, des villes et des villages s'engagent dans cette démarche partout dans le monde.

QUESTION 23 : Êtes-vous prêts à accompagner et encourager une démarche type « ville en transition » dans la ville d'Arc sur Tille ? Êtes-vous prêts à rechercher les expertises nécessaires de tout ordre pour soutenir cette démarche ? Ne pensez-vous pas que toutes ces propositions pourraient être génératrices d'emplois localement à Arc sur Tille même ?

Nous vous proposons de nous retrouver à une date dont vous voudrez bien nous informer, lors d'une éventuelle réunion publique, par exemple.

andreroy@free.fr => André-Louis ROY

amisdelaterre21@gmail.com => les Amis de la Terre Côte d'Or - AdT21

<http://www.amisdelaterre.org/Cote-d-or.html> => les Amis de la Terre Côte d'Or - AdT21



**Les Amis
de la Terre
Côte-d'Or**